



# JOURNAL COMMUNAL 2021

## LE MOT DU MAIRE

### Sommaire :

- Le mot du Maire
- Travaux
- Les manifestations
- La MAM
- Notre dame du bec et la CU
- La vie du village
- La communication
- Brèves
- Informations

Chères bécaises, chers bécais,

Le petit bécais est de retour, nous vous présentons une édition aux nouvelles couleurs de notre commune. Vous allez pouvoir découvrir toute l'actualité qui s'est déroulée dans notre village durant cette année 2021 qui vient de s'achever.

La crise du Covid n'est pas encore derrière nous et nous allons devoir encore faire preuve de patience.

Cette année, à nouveau, nous ne pourrons pas nous rencontrer lors de la traditionnelle cérémonie des vœux et c'est avec beaucoup de regrets que sur les recommandations du préfet nous devons annuler ce moment de convivialité.

2021 a été une année de transition où malgré les incertitudes toute l'équipe municipale a travaillé à la réalisation des projets pour lesquels vous nous avez élus.

Vous trouverez dans les pages suivantes des articles qui retracent tous les événements et activités de l'année 2021.

Quelques mots sur notre action municipale :

- Nous travaillons à la refonte de la mairie qui nous permettra de vous accueillir dans de meilleures conditions.
- Nous étudions la création de maisons partagées à vocation sociale pour nos anciens. Elles leur permettront de rester dans notre village.
- Un site internet est en cours de création et sera mis en ligne ainsi qu'une page Facebook début 2022.

Cette année de crise sanitaire, avec plusieurs confinements, a été difficile. Nous avons continué à réaliser nos projets et à travailler au développement du village tout en conservant son caractère rural. Cette ruralité reste la colonne vertébrale de notre commune et nous devons soutenir et être solidaires de nos agriculteurs.

Chères bécaises, chers bécais, pour terminer sur une note d'optimisme, je vous souhaite une très bonne année 2022 et surtout une bonne santé et je vous propose une citation de monsieur Voltaire dont nous pouvons faire notre adage :

**“La grande affaire et la seule qu'on doit avoir, c'est de vivre heureux.”**

Je vous souhaite une bonne lecture de votre journal communal.

Pascal Cornu





# LES TRAVAUX



## Citerne Incendie côte de la ferme Boivin

Durant la dernière semaine d'octobre, une citerne incendie de 120m<sup>3</sup> (18m x Ø3m) a été installée en haut de la côte de la ferme Boivin afin de répondre aux nouvelles directives sur la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI).

Les propriétaires ont gracieusement offert la possibilité à la commune d'enterrer la cuve sous la voie d'accès à leur propriété. Un acte de servitude a été signé entre les deux parties devant notaire.

Nous les en remercions chaleureusement.

Les travaux ont été effectués par la société « La Bordelaise de Travaux », située à Gerville, de manière très professionnelle. Merci à eux également.



## Achats



Pose d'un abri pour le tracteur-tondeuse, dans la cour extérieure derrière la salle communale.



Distributeur de Sel :

Renouvellement du distributeur de sel pour déneigement des routes.

Le modèle choisi est le KUHN VSA 360 d'une contenance de 360 litre et d'une largeur de travail allant de 0,5 m à 5 m.



## Prévision achats pour 2022

Débroussailleuse :

Pour une meilleure ergonomie de travail de notre employé communal, nous allons faire l'acquisition d'une débroussailleuse dorsale.

Le modèle choisi est la machine STIHL FR 410 C-E équipée d'une tête « autocut 36.2 ».

Réfrigérateur :

Remplacement d'un des deux réfrigérateurs de la cuisine de la salle polyvalente d'une contenance de 544 litres.

## Prévision travaux pour 2022

Chemin St Simon :

Réfection par émulsion gravillonnée pour la réalisation d'un bicouche en gravier pour une surface de 300m<sup>2</sup>.

Chemin du Romé :

Remise en état avec réalisation d'une poutre de 0,60 m de large sur une longueur de 244 m et mise en œuvre d'un enrobé de 0/10.

Eglise :

Mise en conformité des installations électriques. Remplacement du portail et du portillon du cimetière.

## Projet Rénovation de la Mairie

Notre mairie a été construite en **1883**. Elle nécessite une rénovation complète afin de pouvoir vous accueillir dans de bonnes conditions d'accessibilité et de confort de travail pour nos services communaux.

Ces travaux s'inscrivent dans nos obligations de maintenir en bon état le patrimoine communal.

Afin de mener à bien ce projet, nous avons sélectionné un cabinet d'architecture qui nous accompagnera durant tout le déroulement des opérations. Il s'agit du cabinet LNB représenté par M. Bellet.

### **Le calendrier des travaux s'étalera de 2021 à 2023.**

En 2021 nous avons été accompagnés par l'agence du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) en la personne de Lucille Théron et par l'agence Seine Maritime Attractivité, en la personne de M. Thomas Bourdin. Ces 2 structures, auxquelles nous adhérons, ont pour mission à titre gracieux d'accompagner les communes dans l'élaboration de leurs projets et la construction des marchés publics nécessaires à la réalisation de toute les phases de l'opération.

Ces études et consultations se sont déroulées du mois de janvier au mois d'août 2021, date à laquelle nous avons retenu, à l'issue d'une consultation via un marché public, le cabinet d'architecture LNB. En novembre 2021, l'équipe d'architectes, nous a produit l'esquisse du projet ainsi que les diagnostics nécessaires à l'élaboration du projet.

Courant 2022 nous réaliserons les études de détails, le montage financier de l'opération et les consultations des entreprises.

Ces éléments nous permettront de démarrer les travaux début 2023 pour les achever courant de cette même année.

Pour tous ceux qui le souhaiteraient les documents du projet seront consultables en mairie à compter de fin février 2022 et ils seront alors publiés sur le site internet de la mairie.

### **En attendant:**

Comme l'an passé avec le secrétariat de la Mairie, une rénovation provisoire a été effectuée dans la partie salle de conseil municipal. Les anciennes moquettes des murs ont été retirées, laissant place à des retouches d'enduits, une couverture en fibre de verre et une nouvelle peinture blanche apportant un véritable coup de frais pour un accueil plus agréable. Une nouvelle table et de nouvelles chaises ont pris place ainsi qu'un réaménagement des armoires de rangement et d'archive. Toutes ces rénovations ont été faites « maison ».

Nous remercions tout particulièrement notre conseiller municipal Jean-Pierre LECLERC qui a bénévolement proposé son aide et son savoir faire pour la réalisation de ces travaux. Il a été assisté par notre employé communal Rudy RIOU que nous remercions pour l'aide et la qualité du travail réalisé en collaboration avec Jean-Pierre LECLERC.



# LES MANIFESTATIONS

## Concours jardins fleuris

Cette année, les Bécais se sont retrouvés à la salle communale, le jeudi 14 octobre 2021, pour la traditionnelle remise des prix du concours des jardins fleuris de notre village. La commune a eu le plaisir de récompenser ceux et celles qui participent activement à l'embellissement et la mise en valeur de notre commune.

Le jury composé de 4 personnes, a effectué les visites le 28 juillet 2021, accompagné de Jean-Marie JEANNE et du photographe Alain FERRAND.

Les participants étaient répartis en 3 catégories : propriété et grand jardin, jardin et devant de porte.

Cette année, le jury était composé de :

- Mme VINCENT de Fontaine la Mallet
- M. LEROUX de Rolleville
- M. GAGEOT de Mannevillette
- M. LAMOURETTE de Rolleville

**En voici le palmarès :**

### Catégorie propriété



M. et Mme GOSSELIN

### Catégorie jardin



M. et Mme DELALANDRE



M. et Mme JEANNE



M. et Mme DEPORTE

Catégorie devant de porte



Mme LESEIGNEUR



Mme CHAMBRELAN



Les premiers de chaque catégorie seront présentés au 1er prix du canton

## Accueil des nouveaux Bécais et Médailleurs du travail

Habituellement l'accueil des nouveaux arrivants et la remise des médailles du travail de notre commune ont lieu le même jour que la remise des prix du concours des jardins fleuris. Compte tenu du contexte sanitaire, nous avons séparé ces événements. Nous avons eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à ces nouveaux habitants et de féliciter nos médaillés du travail le mercredi 10 novembre 2021. Après leur avoir présenté notre beau village, fait connaissance avec chacun d'entre eux et remis les diplômes aux médaillés, nous avons ensuite offert convivialement un apéritif de bienvenue.

Nous accueillons cette année avec plaisir 36 nouveaux arrivants:

- M. et Mme BEN HADDOU Mathieu
- Mme CORNU Sandrine et M. THINEVEZ Sébastien
- M. et Mme STANLEY Jean-Claude
- M. et Mme VICOMTE Mathieu et Cécile
- M. LESCHAVE Jérôme
- M. DEWET Patrick
- M. HAUCHECORNE Antoine et Mme BERRET Annick
- M. DOMBRET LIVAI et Mme VINCENT Aurélie
- M. et Mme TERNON Franck
- M. RIOU Rudy et Aurélie
- M. GONTIER Hervé et Mme DARCHEN Elisabeth
- M. SALEM et Mme PELLERIN
- M. LE RESTE Pierre et Mme GAUCHER Aline
- M. et Mme DEBREIL
- M. DUBOIS Anthony et Mme POULAIN Estelle
- M. MUNSTER Michaël et Mme LEMARCHAND Mélanie
- M. PAILLETTE Vincent et Mme LELOUARD Frédérique
- M. PIEDNOEL Laurent et Mme GRANVAL Séverine
- M GIRAULT Florent Mme CAVELIER Amélie



Nos 3 médaillés aillant reçu un diplôme sont:

- Mme LEDUEY Isabelle
- M. DUGARET Alain
- M. MAHIEU Didier



## Association des Anciens Combattants

### **8 mai 2021**

La commémoration de la fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale a été célébrée, malgré les conditions restrictives, dans le plus grand respect cette année.

A 11h00, le cortège se dirige vers le monument aux morts. Arrivé au pied, Brigitte RAULT y dépose la gerbe de fleurs.

Là, Jacques DEPORTE demande et fait observer une minute de silence qui précède la lecture du message de la ministre des anciens combattants.

Jean CERTAIN à ce moment demande aux participants de suivre le drapeau qui se dirige vers la tombe de « Gaston LEVASSEUR » mort pour la France en 1940. Hélène GOSSELIN fait se déplacer les enfants présents afin que chacun, aillent déposer une rose sur la tombe.

Après que les honneurs aient été rendus par l'inclinaison du drapeau sur la stèle, Jean CERTAIN prononce une courte allocution \* en hommage à Gaston LEVASSEUR en présence des membres de sa famille.

Le chant de la Marseillaise par tous les participants apporte la conclusion officielle de cette commémoration.

Avant de se séparer le maire, Pascal CORNU, invite tous ceux qui le souhaitent à se retrouver à la salle communale afin d'y prendre le verre du souvenir et de l'amitié.

### **11 novembre 2021**

La commémoration du 11 novembre a également été célébrée en comité restreint. Jean Pierre LEClerc, portant le drapeau, a conduit le cortège jusqu'au monument aux morts. Une minute de silence à la mémoire des morts pour la France a été faite. La Marseillaise a clôturé cette commémoration.

#### **(\*) Extrait de l'allocution prononcée au pied de la tombe de Gaston LEVASSEUR**

Quelques jours après le 18 juin 1940, M. Georges AVENEL, qui fut le maire de Notre Dame du Bec de 1935 à 1941, accompagné de M. Paul VASSET, adjoint à la même époque, sont venus toquer à la porte de M. et Mme Eugène LEVASSEUR pour leur annoncer l'affreuse nouvelle du décès de leur fils Gaston sur le front de la guerre en cours.

Quoi de plus terrible pour des parents, pour une mère, que la perte d'un grand fils de vingt ans fauché dans la fleur de l'âge alors que la vie s'ouvre devant lui.

Tout cela pour s'opposer à un fou belliqueux qui voulait annuler notre pays, prendre place dans nos villages, occuper nos usines, cultiver nos terres, en un mot prendre ce qui était à nous.

Il pensait aussi qu'il y avait des races humaines supérieures et d'autres inférieures, que l'une pouvait prendre le pas sur l'autre.

Toutes ces théories extrémistes qui sont celles de ces courants de pensées excessives que nous entendons malheureusement encore aujourd'hui et qui étaient celles des nazis à cette époque.

Aujourd'hui, ensemble, souhaitons que le sacrifice de Gaston LEVASSEUR, les souffrances des jeunes de cette époque qui pour d'aucuns sont partis faire leur service militaire en 1938, puis la guerre et enfin la captivité en Allemagne dans les camps de prisonniers, pour rentrer dans leurs foyers qu'en 1945.

Que tous ces sacrifices ne soient pas vains ; Qu'ils servent à bâtir un monde de paix, de justice et de fraternité pour aujourd'hui, pour demain et pour longtemps.

## Club des aînés

Au début de l'année, quand la pandémie s'est installée, il est apparu qu'elle durerait dans le temps. Les plus anciennes associations de Notre Dame du Bec ont réuni leurs bureaux et ont cherché un moyen de remplacer le manque de rencontres entre les adhérents et faire plaisir.

Les trois présidents des associations locales : Club des aînés, comité des fêtes et anciens combattants ont unis leurs efforts pour préparer et offrir à chaque participant habituel un petit cadeau festif et gourmand. Ils ont fait attention, lors de la confection de celui-ci, à ne se fournir que chez les commerçants locaux proches. La remise en a été faite début d'année et a permis de se revoir avant que ce ne soit à nouveau plus possible.

### 27 Novembre

L'épidémie ayant régressée sur cette période de l'année, les consignes sanitaires s'étant assouplies, cela nous a permis de pouvoir inviter nos aînés au traditionnel repas annuel. Ce samedi 27 novembre 2021, c'est une cinquantaine de personnes que nous avons eu plaisir à recevoir autour d'un repas, toujours de qualité, préparé par Christophe ASSELIN traiteur de Rolleville. Le très bon dessert a été confectionné par la boulangerie pâtisserie de Rolleville comme d'habitude. Le repas a été servi par l'équipe municipale assistée de notre secrétaire Bénédicte et de notre employée communale Sylviane. Ce moment agréable et festif, aux dires des participants, a été apprécié de tous.

## Comité des fêtes, des loisirs et de la culture

Toujours en raison de la crise sanitaire, peu d'événements ont pu être organisés par le comité des fêtes. Toutes les activités durant les vacances scolaires n'ont pas pu avoir lieu. Au fur et à mesure de l'évolution de cette crise, certaines périodes un peu plus favorables nous ont quand même permis d'organiser notre traditionnel repas du « Beaujolais nouveau » le jeudi 18 novembre 2021, pour le plus grand plaisir de tous. Une soirée toujours bien appréciée, que nous espérons reproduire l'année prochaine.



**8 Mai**



**11 Novembre**

# LA MAM

La MAM " Les Joyeux Bambins de la Lézarde", ouverte depuis le 27 août 2018, sera heureuse d'accueillir sa 4ème collègue en mai/juin 2022. Ceci nous permettra d'élargir notre capacité d'accueil à 14 enfants simultanément, face à la demande des parents.

Actuellement, 19 enfants sont inscrits à la MAM. 4 familles ont déjà réservé leurs places pour 2022. Il reste une place à pourvoir.

Des places sont ouvertes aux périscolaires les mercredis et vacances scolaires ainsi qu'aux demandes des parents souhaitant nous confier leurs enfants pour un accueil occasionnel ou bien tout simplement, une sociabilisation avant l'entrée à l'école.



Une journée à la ferme avec pique-nique a eu lieu en juin 2021.

Un espace zen a été créé.

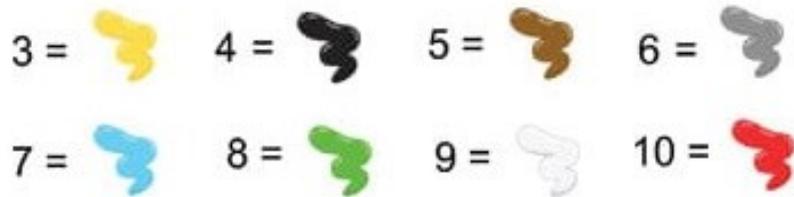
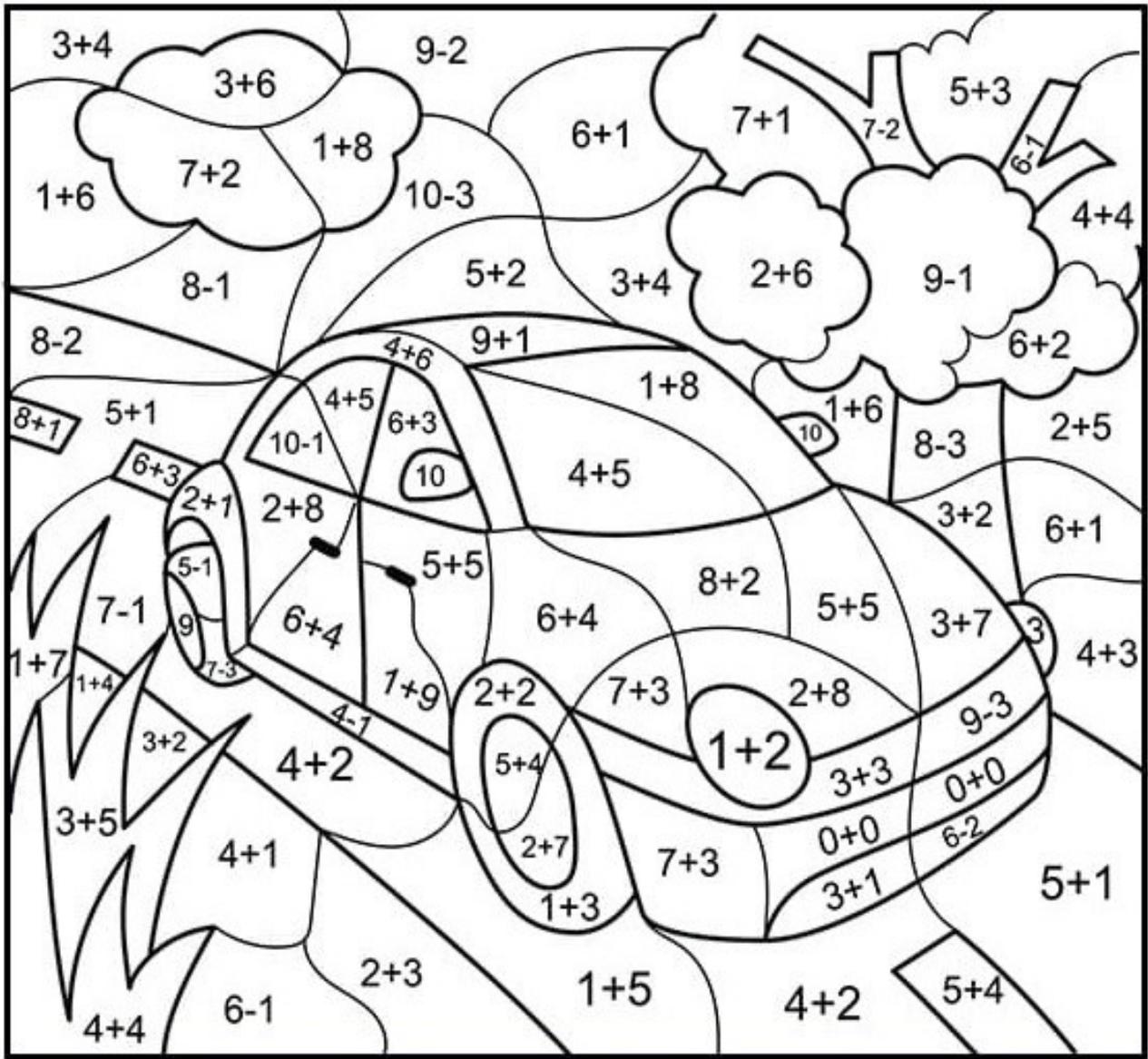
Les enfants pratiquent la baby gym régulièrement. Des sorties sont prévues dès que le temps le permet.

Vous pouvez consulter notre page Facebook.

Courant décembre, le père Noël est venu et a distribué jouets et friandises à chaque enfant.

L'équipe de la MAM vous souhaite une bonne année 2022 et ses meilleurs vœux.





## Bref rappel sur les actions et projets de la communauté urbaine en 2021

### Le centre de vaccination du stade océane

Le 6 avril 2021, dans le cadre de la crise sanitaire, un grand centre de vaccination a été ouvert au stade Océane.

Durant cette période, les professionnels de santé ont procédé à 219 000 injections.

Ce centre de vaccination a fermé le 20 octobre 2021 car il devenait surdimensionné.

Depuis le lundi 25 octobre, a été ouvert le site de vaccination du Havre - Bléville (17 rue Pierre Farcis) de 13h30 à 19 h15 le lundi, mardi, mercredi, vendredi (le site est fermé le jeudi) et le samedi de 9h à 14H30. Les rendez-vous se font toujours via Doctolib.

Par ailleurs, la vaccination par les professionnels de santé (médecins et pharmaciens) s'étend et apporte un circuit de vaccination simplifié et de proximité.

### Le Plan local d'urbanisme

Lors de la création de la communauté urbaine cette compétence a été transféré à la communauté urbaine et notre PLU devient un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal).

Parce qu'il est à la croisée des enjeux de développement (agriculture, mobilité, environnement, économie, numérique...), le PLUI sera un élément essentiel de la stratégie territoriale.

Piloté par la Communauté urbaine assistée de l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine, un travail d'échanges avec l'ensemble des communes est engagé afin de préciser les modalités de la concertation tout au long du processus d'élaboration du PLUI. Ce dernier devrait aboutir au terme d'une phase d'étude de quatre à cinq ans pour s'appliquer à la période 2025 -2035. Il servira de feuille de route aux instructeurs des actes d'urbanisme.

Pour les habitants, rien ne changera sur le plan administratif. Tout projet de construction ou de modification de l'habitation restera soumis à une autorisation d'urbanisme déposée à la mairie de leur commune. Le maire reste compétent pour autoriser ou non un projet.

### Lancement du dispositif « risques majeurs »

Face aux risques majeurs naturels ou technologiques qui pourraient affecter le territoire et la population, le havre seine métropole conduit une politique coordonnée et concertée pour prévenir les crises et, si elles surviennent, les gérer avec les autorités compétentes afin de préserver les vies et les biens.

### Qu'est-ce que le dispositif "Risques majeurs" ?

Le Havre Seine Métropole se dote d'un système multicanal d'alerte de la population en cas de risque avéré. Ce dispositif appelé "Risques majeurs" permet d'être informé par appel vocal, SMS ou courriel en cas d'évènement.

Ce dispositif entièrement gratuit est accessible à l'ensemble des habitants des 54 communes de la communauté urbaine, sur simple inscription. Il devient ainsi un complément du dispositif existant regroupant 35 sirènes mises en réseau centralisé de supervision et de commande.

### **Comment fonctionne le dispositif ?**

Le dispositif « Risques majeurs » peut être déclenché dans différents cas, notamment les risques naturels, technologiques ou sanitaires. L'alerte est déclenchée par l'une des trois autorités compétentes : la mairie, la préfecture ou la communauté urbaine, et peut être localisée selon le périmètre et l'étendue du risque.

**Les habitants sont invités à s'inscrire gratuitement via les formulaires accessibles sur le site de la communauté urbaine.**

### **L'agriculture**

La politique agricole de Le Havre Seine Métropole vise à aider le maintien et le développement sur les 54 communes de son territoire d'une économie agricole diversifiée, respectueuse de l'environnement et productrice d'une alimentation de qualité.

**Vous avez des projets agricoles ? Le Fonds d'initiative locale agricole (FILA) et les « espaces tests » vous aideront à les développer, les financer et à les tester sur des fermes accueillantes du territoire.**

### **Un cas concret : l'espace test agricole**

Un espace test agricole à Cauville-sur-Mer aide les jeunes exploitants à se lancer tout en expérimentant de nouvelles approches en matière de développement durable, d'agroécologie, d'agriculture péri-urbaine, de circuits-courts... Cette ferme bio de 4 hectares accueille simultanément 3 maraîchers et a, depuis son lancement, permis l'installation de plusieurs jeunes agriculteurs.

Reconnecter le monde urbain et le monde agricole c'est aussi mieux faire connaître l'agriculture locale et encourager les projets d'agriculture urbaine pour que la question agricole et alimentaire devienne un enjeu partagé par tous. La réponse aux défis ruraux est d'ailleurs étroitement liée aux enjeux de notre vie quotidienne.

- Préservation de l'environnement
- Maintien des liens sociaux
- Création de biens et services de proximité
- Rapprochement producteurs / consommateurs
- Développement de la qualité pour une meilleure santé des habitants



## Le projet d'extension du tramway

### Une meilleure mobilité pour les habitants de la communauté urbaine

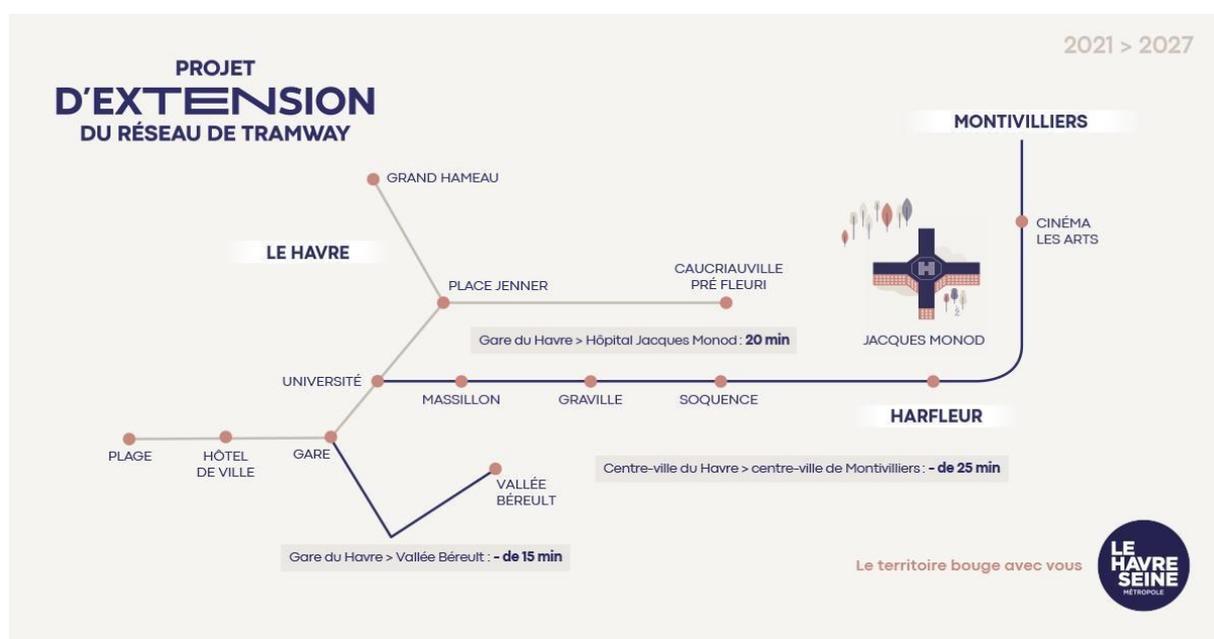
Le Havre Seine Métropole porte ce projet structurant pour Le Havre et sa communauté urbaine, adopté lors du conseil communautaire du 18 février 2021. En choisissant un mode de transport fiable, efficace et vertueux pour l'environnement, l'intercommunalité crée les conditions d'une meilleure mobilité pour les **55 000 habitants** et **23 000 emplois** directement concernés.

### Relier le centre-ville du Havre aux quartiers sud et Montivilliers

**La future ligne reliera le centre-ville aux quartiers sud jusqu'à Vallée Béreult, ainsi qu'à Massillon, Graville, Soquence, Harfleur et Montivilliers.**

L'extension permettra de desservir des zones densément urbanisées et plusieurs équipements majeurs dont **le campus universitaire, les Docks, le stade Océane, l'hôpital Jacques-Monod, le cinéma Les Arts, des établissements scolaires et des pôles commerciaux.**

La nouvelle ligne servira de colonne vertébrale au futur plan de déplacement intercommunal, favorisant le report de l'automobile vers les transports en commun, le vélo et la marche à pied.



### Trajectoire du projet de la ligne C du tramway

### Une concertation publique pour affiner le projet

**Il a été acté lors du conseil communautaire du 18 février d'engager une concertation publique à l'automne prochain avec l'ensemble de la population.**

Les habitants et les acteurs directement concernés par le trajet pourront contribuer à la définition du tracé définitif et de ses aménagements, ou encore à la localisation des stations et au type de services associés.

Au terme de la concertation publique, le calendrier prévoit deux ans d'études suivies de deux années de préparation et autant pour le chantier lui-même, soit **une mise en service attendue à l'horizon 2027**. Dossier à suivre ...

## La direction Cycle du déchet

Afin d'améliorer et d'accroître son offre de service aux usagers, la Communauté urbaine fait évoluer les horaires d'ouverture de ses centres de recyclage **au 3 janvier 2022**.

A cette date, les horaires d'ouverture seront les suivants :

### Centre de recyclage de Sainte Adresse :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13H30 à 16H30

### Centres de recyclage de Criquetot L'Esneval/ Havre sud/ Montivilliers et Saint Romain de Colbosc

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h20 à 18H

Dimanche de 8h30 à 12h30

*Fermeture le mardi*

### Centres de recyclage d'Octeville/ Harfleur/ Gonfreville l'Orcher et Havre nord

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h20 à 18H

Dimanche de 8h30 à 12h30 à l'exception de Gonfreville l'Orcher

*Fermeture le jeudi*

### Jours fériés

*Ouverture des centres de recyclage Havre nord et Havre sud les jours fériés de 8h30 à 12H30 à l'exception du 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.*

## Quels sont mes jours de collectes de déchets ?

Selon votre commune de résidence, voire votre quartier pour les communes les plus importantes, vos jours de collecte peuvent être différents.

*Pour connaître les jours et heures de collecte dans votre commune*

- contactez le 02 35 22 25 25 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
ou [consultez et/ou téléchargez notre application en ligne TriPratik](#)

**L'application TriPratik est aussi l'outil idéal pour vous renseigner et faciliter votre tri des déchets.**



# LA VIE DU VILLAGE

## Participation citoyenne

Afin de préserver la sérénité du village et de lutter contre les cambriolages et la délinquance sans cesse croissante, la municipalité a mis en place une convention avec la gendarmerie. Celle-ci convention s'appuie sur un volontariat de personnes référentes situées dans différents secteurs de la commune, qui, de par l'attention portée à leur environnement permettront d'aider les forces de l'ordre à intervenir plus efficacement.

Il ne s'agit en aucun cas de jouer les chérifs ou de dénoncer son voisin mais simplement d'être vigilant et d'avertir la gendarmerie en cas d'évènement suspect : un véhicule ou un individu faisant du repérage, une fenêtre ouverte alors que les voisins sont en vacances, etc.

Si des personnes souhaitent participer à ce geste citoyen, vous pouvez venir en mairie laisser vos coordonnées.

Grace à cette action citoyenne la gendarmerie aura un meilleur maillage de sa zone de travail et obtiendra de meilleurs résultats pour lutter contre la délinquance.

Il ne faut pas oublier qu'en premier lieu les forces de l'ordre sont là pour nous protéger.

Reportage France 3

<https://www.youtube.com/watch?v=7LdFeBWfTwM>



## Panneau Pocket

En ce début d'année 2022, le village se dote d'un nouvel outil de communication avec l'application gratuite PanneauPocket.

Ce système **simple et efficace** prévient instantanément les administrés par notification sur leur smartphone et tablette des alertes et des informations de la commune.

**Accessible à tous gratuitement**, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen (RGPD). Quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket et mettre en favori notre commune de Notre Dame du Bec.

1. Téléchargez l'application PanneauPocket gratuitement sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur Appstore (Apple) ou Playstore (Android)
2. Ouvrez PanneauPocket et recherchez « Notre-Dame-du-Bec ». Cliquez ensuite sur le cœur situé à côté du nom afin de mettre la ville en favori et recevoir les notifications.

Si vous n'avez ni smartphone ni tablette mais un simple ordinateur vous pouvez trouver les informations via l'adresse suivante : <https://app.panneaupocket.com/>





## Défense extérieure contre l'incendie (DECI)



La défense extérieure contre l'incendie (DECI) est un élément du service public concourant à la sécurité que doit apporter au quotidien chaque commune à tout citoyen.

L'Etat demande donc aux collectivités territoriales de mettre en application un décret de 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie (DECI).

Il a pour objet d'assurer, en fonction des besoins résultant des risques à prendre en compte, l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours par l'intermédiaire de points d'eau identifiés à cette fin.

Le maire doit s'assurer de l'existence, de la suffisance et de la disponibilité des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie, au regard des risques à défendre.

Après avoir répertorié et classifié les différents risques des habitations de la commune, un schéma communal de défense extérieur contre l'incendie (DECI) a été élaboré. Ce schéma sert à définir les choix les plus judicieux et les endroits les plus opportuns pour installer les points d'eau. Il est actuellement entre les mains du SDIS76 pour y être validé ou y apporter des modifications au vu des besoins des services de secours.

Le réseau d'eau potable d'une commune n'étant pas prioritaire pour la DECI et le notre étant sous-dimensionné pour recevoir des poteaux incendie, nous devons installer une douzaine de citernes pour répondre aux exigences de l'Etat. Malgré les différentes aides que nous pouvons obtenir, ceci aura un coup non négligeable sur les autres investissements de la commune.



## Grand âge et autonomie

D'ici 2040, la part des 75 ans et plus devrait passer à 14,6% de la population (en 1990, elle était de 6,6% et en 2015 de 9,1%).

En France, l'espérance de vie est parmi les plus élevée d'Europe. Cependant, l'espérance de vie en bonne santé y est plus faible.

Le nombre de personne âgé en perte d'autonomie va s'accroître dans les années à venir. Ceci nécessite de faire évoluer le regard sur le grand âge mais aussi, de faire évoluer l'offre de service proposée à ce public. La perte d'autonomie est ainsi un risque social!

C'est dans ce contexte que le ministère des solidarités et de la santé a lancé une vaste concertation nationale, en octobre 2018, avec les personnes et acteurs concernés par le grand âge. A l'issue de ce travail un rapport a été remis à la ministre des solidarités et de la santé, en mars 2019, ( rapport Libault) visant une profonde réforme de la politique du grand âge (les plus de 80 ans ou «grands seniors») Ainsi, dans les années à venir des orientations et pistes d'actions vont émergées concernant la prise en charge des personnes fragilisées par l'avancée en âge.

Depuis 10 ans, le nombre d'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) a fortement augmenté mais son modèle est contesté, les français se prononcent très majoritairement en faveur du domicile et souhaite limiter l'institutionnalisation. (21% des plus de 85 ans, vivent en institution en France).

Cependant le maintien à domicile peut présenter des risques liés à l'isolement, l'insécurité, la dégradation physique et morale, le manque de liens sociaux et ainsi inquiéter le proche entourage.

Le rapport Libault propose de sortir d'un choix binaire entre la maison de retraite et le domicile, en développant des formes alternatives et accessibles de prise en charge comme la résidence autonomie, l'accueil familial, l'accueil temporaire, l'habitat inclusif intergénérationnel...

Ce rapport insiste sur le fait que «la personne âgée doit rester citoyenne à part entière «son cadre de vie doit être adapté à ses fragilités et aux solidarités de proximité».

**L'entrée en maison de retraite n'est pas la seule réponse aux effets du vieillissement!**

**Quelle solution alternative aux établissements médicalisés?**

Si la personne est encore autonome, des lieux de vie existent déjà et vont tendres à se développer :

**LA RESIDENCE AUTONOMIE (OU RESIDENCE SENIOR)**

Appelée autrefois foyer-logement.

Groupe d'appartements indépendants (30 à 80 logements environ) assortis d'équipements et de services collectifs facultatifs (restauration, animation...).

La résidence est située à proximité des commerces et des transports en commun. Les locataires meublent leur logement (T1 ou T2 pour les couples) comme ils le souhaitent et peuvent faire appel à différents services (aides ménagères, portage de repas à domicile, soins infirmiers...).

**L'HABITAT REGROUPE OU BEGUINAGE**

Regroupement d'habitations (appartements ou petits pavillons) géré le plus souvent par des bailleurs sociaux, en milieu urbain ou rural.

Environ 10 personnes retraitées autonomes peuvent être accueillies chacune (ou en couple) dans un logement confortable, adapté et sécurisé. Cependant, il n'y a pas de services associés.

## LA MARPA

Maison d'accueil rurale pour les personnes âgées (personne seule ou couple).

Structure de petite taille en milieu rural qui privilégie un cadre de vie convivial et ouvert sur l'extérieur, ensemble de logement de plain-pied (24 résidents maximum) avec des espaces collectifs. Ce concept a été créé pour la mutualité sociale agricole en 1980, en partenariat avec les collectivités territoriales.

La personne aménage librement son logement. Des activités et repas en commun sont proposés mais sont facultatives. Une équipe de professionnels est sur place mais il est possible de faire appel à des services extérieurs (médecin traitant, infirmières etc...).

En Seine maritime il existe 2 MARPA à Londinière et Torcy le grand.

## LA MAISON PARTAGÉE

Etablissement d'un nouveau genre avec comme objectif la promotion de l'autonomie et du lien social.

### **Solution intermédiaire du «bien vieillir».**

Cette structure à dimension humaine (environ une dizaine de résidents) permet à des personnes de rompre leur isolement tout en restant libre. Les résidents sont en cohabitation : chacun sa chambre et salle d'eau. La cuisine, salle à manger et salon sont en commun. Ils participent à la vie citoyenne de la maison, s'entraident, et partagent leurs expériences, savoir-faire et connaissances.

Une « maitresse de maison » (gouvernante) les accompagne dans leurs démarches, fait les courses et établit les menus avec eux, organise des activités ludiques etc.

Le coût est attractif (en moyenne 1000 à 1200 euros / mois tout service confondu). Une aide au logement peut être attribuée en fonction des revenus ainsi que l'aide sociale pour les plus démunis).

### **Où trouver de l'aide pour être informé, écouté et orienté ?**

## LE CLIC

Centre local d'information et de coordination gérontologique. C'est « un guichet de proximité » spécialisé pour les retraités, les personnes âgées mais aussi les proches aidants. C'est un service gratuit. Les habitants de Notre Dame du Bec peuvent s'adresser :

CLIC PILOT AGE  
CCAS LE HAVRE  
3 place Albert René  
76600 LE HAVRE  
0235196740  
clic@lehavre.fr



# LA COMMUNICATION

## Création d'un site internet et d'une page Facebook pour notre commune

Un site internet présentant notre commune est en cours de réalisation.

Il s'agit d'un site interactif, réalisé aux nouvelles couleurs de notre commune.

**Sa mise en ligne interviendra début du 1<sup>er</sup> trimestre 2022.**

Vous pourrez y trouver de l'information sur notre village et son histoire, cette rubrique est animée par Mr Legembre, habitant de Notre Dame du Bec, qui est passionné par l'histoire de notre village.

Par ses recherches aux archives départementales, il vous fera régulièrement découvrir des aspects méconnus de notre commune.

**Si comme lui vous souhaitez participer à l'enrichissement de ce site, Hélène Gosselin adjointe en charge de la communication sera à votre écoute.**

Une rubrique d'échanges avec vos élus vous permettra de nous interroger, un calendrier de la location de la salle sera accessible et vous pourrez effectuer des pré-réservations.

Bien sûr ce site vous permettra d'accéder aux services en lignes afin de déposer vos demandes d'acte d'état civil ou tout autre document. Vous pourrez y trouver toutes les informations concernant la vie de votre mairie, les comptes rendus de conseil municipaux, les arrêtés et tout autre document légaux.

Dès sa publication les rubriques ne seront pas toutes opérationnelles, elles seront complétées et enrichies dans le courant de l'année 2022.

Ce site doit être vivant et nous proposerons aux associations de communiquer sur tous leurs événements. De même nous vous présenterons les dernières nouvelles de la commune sous forme de « Brèves ».

Ces nouvelles seront relayées ainsi que toute l'actualité des associations ou de la communauté urbaine sur une page Facebook en cours de création et à laquelle nous espérons que vous serez nombreux à vous abonner.

Nous nous sommes attachés à ce que ce site soit simple d'utilisation et que la recherche d'informations nécessite un minimum de « clic ».

C'est le premier site que la commune réalise et nous vous demandons de l'indulgence si le résultat n'est pas parfait dès son lancement. Nous aurons à cœur de l'améliorer en permanence et si certains d'entre vous souhaitent participer à l'aventure, ils sont les bienvenus.

**Soyez nombreux à venir le découvrir !**



# BREVES

## Salle des fêtes

D'une capacité d'accueil d'environ 70 personnes assises et 90 debout, les prix de la location de la salle polyvalente sont :

- 2 jours : 420 €                      300 € (pour les Bécais une fois par an)
- Vaisselle : 1 € par personne
- Le contrat type est disponible sur demande. La location est soumise aux restrictions administratives.

## Église

L'église « Notre dame du Mont Carmel » de notre village est ouverte durant l'été pendant la journée : du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre.

Elle fait partie de la paroisse Saint Philibert de la Lézarde dont le curé est l'abbé Alfred MUSANGWA qui habite : Presbytère, 4 rue Gérardin 76290 MONTIVILLIERS.

Téléphone du secrétariat : 02-35-30-27-30

## Travaux d'extérieur

Pour le bien de tous, l'utilisation d'engins bruyants tels que tondeuses à gazon, engins motorisés de jardin ou chantier et autres tronçonneuses, est réglementée par des horaires :

- Jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 20 h.
- Samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.
- Dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h.



**En outre, nous rappelons que le brûlage de toute sorte (branchages, déchets ménagers...) à l'air libre est strictement interdit par la loi. Les contrevenants sont passibles d'une amende. Les déchetteries sont des points de collecte appropriés.**

## Taille des haies et des arbres

Nous vous rappelons que les haies et les arbres doivent être taillés pour ne pas dépasser sur la voie publique (routes, rues, trottoirs et chemins), ceci afin de permettre une libre circulation en toute sécurité.

**Il serait dommage qu'en cas d'accident cela puisse se retourner contre vous !**

## Centre de recyclage de Montivilliers

Située route de Saint-Martin-du-Manoir à Montivilliers, ses horaires d'ouverture sont les suivants:

- Lundi au samedi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.
- Dimanche : 8 h 30 à 12 h 30
- Fermé les jours fériés.

# INFORMATIONS GENERALES

## Etat Civil

### NAISSANCES :

- HAMON Zoé, le 06/02/2021 à Montivilliers
- CHAUVIN Milo, le 07/03/2021 à Montivilliers
- LECOURT Marceau, le 01/05/2021 à Montivilliers
- DEPCZYNSKI LODDE Léo, le 12/06/2021 à Montivilliers
- MICHAUX Jules, le 16/07/2021 à Le Havre
- LAGES DOS SANTOS Rafael, le 08/08/2021 à Montivilliers
- CAUGANT Rachel, le 20/11/2021 à Le Havre

### MARIAGES

- RIOU Rudy et BUREL Aurélia le 11/12/2021

### DECES

- BOHAËR Caroline, le 29/04/2021
- LEGEMBRE Gisèle, le 20/05/2021
- DUVAL Patrick, le 16/11/2021

## Les permanences de la mairie

La mairie est ouverte

- **Le mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 17h00.**

Mme LEMIEUX Bénédicte assure le secrétariat général.

Les permanences de M. le maire ont lieu **le mardi de 10h à 12h sur rendez-vous et de 14h à 18h sans rendez-vous.**

**Les rencontres avec les adjoints se font sur rendez-vous.**

Tél mairie : 02 35 20 38 77 Mail : [mairie@notredamedubec.fr](mailto:mairie@notredamedubec.fr)

Nous espérons que vous aurez pris plaisir à parcourir cette édition du « Petit journal des Bécais ».

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une agréable année 2022.

**MOTOCULTURE**  
**Simon**

<p><b>PARC &amp; JARDINS</b> Place Charles Pesquet - BP 39 76280 Gonneville la Mallet ☎ <b>02 35 20 76 26</b> 📠 <b>02 35 55 86 36</b> 📧 <a href="mailto:contact@simon-motoculture.fr">contact@simon-motoculture.fr</a> 🌐 <a href="http://www.simon-motoculture.fr">www.simon-motoculture.fr</a></p>	<p><b>AGRICULTURE</b> Rue Pierre Doutreleau - BP 39 76280 Gonneville la Mallet ☎ <b>02 35 55 19 19</b></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Un spécialiste motoculture près de chez vous !*

**DE  
LAU  
NAY**

MENUISERIE

Fabricant de menuiseries Bois-PVC et Alu – Escaliers Agencements  
25 RUE DE LA FORGE  
76280 ANGERVILLE L'ORCHER  
[delaunay.menuiserie@orange.fr](mailto:delaunay.menuiserie@orange.fr)  
**02 35 20 92 16**

**ARGENTAIN PLANTS**  
M. ET MME ARGENTAIN



*Plants de légumes  
Fleurs & articles divers*

7, IMP. DES PAQUERETTES  
76930 OCTEVILLE SUR MER  
TÉL./FAX 02 35 54 26 75  
PORT. 06 30 77 70 95 - SITE [www.argentain-plants.fr](http://www.argentain-plants.fr)



**SIEGE**  
ZA les Sèpnes  
76110 BRÉAULT  
☎ 02 35 38 26 19 📠 02 35 31 26 55

**AGENCE DU CALVADOS**  
83 Rue du Lieu Dors  
14100 SAINT MARTIN DE LA LIEUE  
☎ 02 31 52 70 40 📠 02 31 61 36 41

[contact@reseaux-environnement.com](mailto:contact@reseaux-environnement.com)

**Eclairage Public - Illuminations  
Electrification Rurale  
Réseaux HTA – BTA  
Télécom et fibre optique  
Réseaux Incendie et cuves enterrées  
Réseaux Eau Potable  
Réseaux GAZ et de chaleur**



**Groupama**  
CENTRE MANCHE  
la vraie vie s'assure ici

**Votre Agence de Montivilliers**  
📍 7, Rue René COTY - Tél. 02.32.76.56.00  
**76290 - MONTIVILLIERS**



▶ **N°Cristal 09 69 36 10 11** \*

\*Informations, sinistres, santé APPEL NON SURTAXE



**Terrassement**



**Aménagements paysagers**



**Espace vert**



👍 **Vasset ETAR**  
76280 Hermeville 02 35 20 94 81

**Travaux agricoles**



N° de téléphone : 02.32.79.56.00



Nous ouvrons la voie aux idées neuves

**Eurovia Haute-Normandie - Agence du Havre**  
Parc de l'Estuaire - 5 rue de la Plaine - 76700 Gonfreville l'Orcher  
T/ 02 32 85 01 50- F/ 02 35 44 97 18  
[www.eurovia.fr](http://www.eurovia.fr)

**SOCIÉTÉ  
BORDELAISE  
DE TRAVAUX**

VRD  
Terrassement  
Assainissement  
Tapis d'enrobé  
Location pelle et niveleuse

**ENTREPRISE  
DE TRAVAUX PUBLICS**

Hameau Saint Clair  
76790 Bordeaux Saint Clair  
Tél. : 02 35 29 30 45  
Mail : [delahaisfreres@wanadoo.fr](mailto:delahaisfreres@wanadoo.fr)

**Orpi**

**Catherine JEANNE**  
Conseillère en Immobilier  
449562808

MEUBRANTE  
OR  
2018

Mesnil Immobilier  
6, Rue De La République  
76290 Montivilliers

M. 06 42 87 82 46  
[c.jeanne@orpi.com](mailto:c.jeanne@orpi.com)

[www.orpi.com/mesnilimmobilier](http://www.orpi.com/mesnilimmobilier)

**L'ABRI**

E.U.R.L. AU CAPITAL DE 7600 €

**COUVERTURE**  
TRADITIONNELLE ET INDUSTRIELLE

ARDOISES - BARDAGE - TUILES  
ZINGUERIE - ETANCHEITE

ISOLATION - PETITS TRAVAUX

**SERVICE DÉPANNAGE RAPIDE**

☎ **02 35 55 85 78**  
📞 **06 16 05 70 35**

121, Ave Georges Clémenceau  
76290 MONTIVILLIERS

Le journal Le Petit Bécais

31 Route de la Lézarde - 76133 Notre Dame du Bec.

Directeur de la publication : Pascal Cornu

Directrice de la rédaction : Hélène Gosselin

Remerciements à l'ensemble de l'équipe municipale qui ont contribué à la réalisation de ce journal et aux relecteurs

Impression : Equipe municipale

Distribution : Equipe municipale